

De: Bastien Pouthier - jaugeur officiel CSA pour Les Voiles de St Barth 2016

Le mardi 12 avril 2016

A: Comite de course - Les Voiles de St Barth

Le certificat de jauge de Green Dragon avait une erreur d'entree dans le programme de calcul qui fait que nous avons un handicap trop important (1,587).

Je viens de corriger ce certificat, et le nouvel handicap avec voile d'avant 109% et spinnaker asymmetrique, tel que declare par le competeur est de 1,375.

Je m'excuse de ce desagrement et vous prie de corriger les resultats comme une erreur de notre part (CSA).

Cordialement,

Bastien Pouthier  
Jaugeur CSA

